

OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot est à la recherche de personnes intéressées à travailler lors de la prochaine élection municipale. Pour postuler, veuillez remplir le formulaire en indiquant le poste qui vous intéresse.

Vote par anticipation 26 octobre 2025 (11 h à 21 h)	<input type="checkbox"/> Scrutateur (24,96 \$ / heure) <input type="checkbox"/> Secrétaire du bureau de vote (22,54 \$ / heure) <input type="checkbox"/> Remplaçant en cas d'absence (salaire selon le poste remplacé)
Jour du scrutin 2 novembre 2025 (9 h à 20 h plus le temps du dépouillement)	<input type="checkbox"/> Scrutateur (24,96 \$ / heure) <input type="checkbox"/> Secrétaire du bureau de vote (22,54 \$ / heure) <input type="checkbox"/> Remplaçant en cas d'absence (salaire selon le poste remplacé)

	Oui	Non	
Êtes-vous une électrice ou un électeur de la Municipalité?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pouvez-vous légalement travailler au Canada?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous un lien familial avec une personne candidate?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lien : _____
Avez-vous déjà travaillé lors d'élection?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Municipale <input type="checkbox"/> Provinciale <input type="checkbox"/> Fédérale

Si vous connaissez une personne qui postule et avec qui vous voudriez être jumelé, identifiez celle-ci :

Nom : _____ Prénom : _____

Exigences :

- Le travail exige une attention soutenue et de demeurer assis de longues heures pendant la tenue du vote.
- Il faut pouvoir assister à la formation obligatoire afin d'être embauché. Cette formation sera rémunérée à 22,93 \$ / heure.
- Un membre du personnel électoral ne peut se livrer à un travail de nature partisane à compter du moment où il prête serment.
- L'usage du cellulaire est strictement interdit tout au long de la période de travail.

Nom		Prénom	
No civique	Rue	Ville	Code postal
Téléphone principal		Autre téléphone	
Adresse courriel		Langue(s) parlée(s)	

Le nombre de postes à combler ne sera connu qu'à la fin de la période de dépôt des candidatures aux élections.

Transmettre votre lettre d'intention avec vos expériences, accompagnée du présent formulaire, au plus tard le 11 septembre 2025, à midi (12 h), au bureau municipal situé au 421, 4^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0 ou par courriel à madame Micheline Martel, présidente d'élection, à l'adresse dg@sainte-helenedebagot.com.

Pour toute question, vous pouvez contacter madame Brigitte Gendron, secrétaire d'élection, par courriel à info@sainte-helenedebagot.com.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Le nombre de postes est limité.